

2. Les structures

par Fabienne VILVORDER, Erika WEINKAUF et Jean-Philippe MARCHAL

2.1. Implantation générale

Les vestiges de trois bâtiments sur poteaux plantés alignés sur le même axe et une grande mare se dégagent de l'ensemble du site. Le plan d'ensemble des structures dégagées est présenté en annexe. Les bâtiments en bois et en terre de tradition indigène sont pourvus chacun d'une cave maçonnée typique de l'habitat gallo-romain. Le bâtiment central relève du modèle de la maison-étable de type de Alphen-Ekeren. Il est bordé, à sa gauche, d'un petit complexe balnéaire. Cet ensemble est encadré par deux autres habitations dont les seuls trous de poteau de l'axe central conservés rendent la lecture du plan nettement plus aléatoire. L'habitation occidentale est longée par un ancien chemin agricole qui pourrait très bien avoir repris le tracé primitif de la voie d'accès à l'établissement rural. Une série de structures liées aux diverses activités de l'exploitation bordent ces quatre bâtiments. Outre un four domestique aménagé à l'arrière du complexe balnéaire, il s'agit pour l'essentiel de celliers, de puits-silos et de fosses d'extraction de terre.

L'ensemble donne sur un espace ouvert pourvu d'une grande mare réaménagée durant l'Antiquité tardive. Cette mare se situe sur le plateau, à une faible distance de la jonction de ce dernier avec le versant nord-est, précisément où le pendage s'accroît. Suite à son abandon et à son assèchement, deux fours artisanaux y seront installés ainsi qu'un enclos. Cette vaste zone de l'exploitation rurale est également occupée par trois puits-silos alignés et une série de fosses. Une seconde mare plus petite a été repérée à l'est du site et un long fossé, suivi sur plus de 300 m, marque la limite nord-ouest de l'occupation gallo-romaine.

2.2. L'habitat central

Le bâtiment central avec le complexe thermal aligné sur sa façade sud-ouest est considéré comme l'habitat principal de l'exploitation rurale. On y trouve un four domestique situé à l'arrière de la cave en pierre et à proximité de l'aire de chauffe de la salle à hypocauste des bains. Cinq celliers, deux puits-silos et une série de fosses sont directement liés à cet habitat (fig. 5).

2.2.1. Le bâtiment central

Situé au centre de l'emprise, le bâtiment en bois et en terre **A**, orienté sud-ouest nord-est, présente un plan rectangulaire à deux nefs et quatre travées. Long de 30 m sur 12 m de large, sa superficie est estimée à 362 m². Ce type de construction peut se rattacher au modèle architectural de « Alphen-Ekeren-phase 2 », fréquent dans la partie septentrionale de la cité des Tongres (De Boe, 1988 : 48-54) mais aussi de mieux en mieux repéré dans les parties centrale et méridionale de la cité où il a été particulièrement bien analysé au sein des bâtiments agricoles de la *villa* de Champion (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 98-105).

En se basant sur sept trous de poteau qui dominent par leur taille l'ensemble des fosses, l'axe longitudinal du bâtiment compte une rangée de trois trous de poteau avec le premier **1** et le dernier **3** marquant le centre des pignons. À l'intérieur, après le poteau porteur **2**, deux paires de supports sont déportés sur les poteaux **4-5** et **6-7** des parois latérales. La poutre faîtière de la toiture à deux pans était ainsi soutenue par cinq points d'ancrage, soit trois supports directs et deux poinçons sur entrait portant supportés par les poteaux déportés sur les longs côtés. Cette construction se rapproche ainsi du bâtiment agricole *C*' de la *villa* de Champion. En plan, les creusements de ces poteaux présentent un contour irrégulier aux dimensions importantes d'une moyenne de

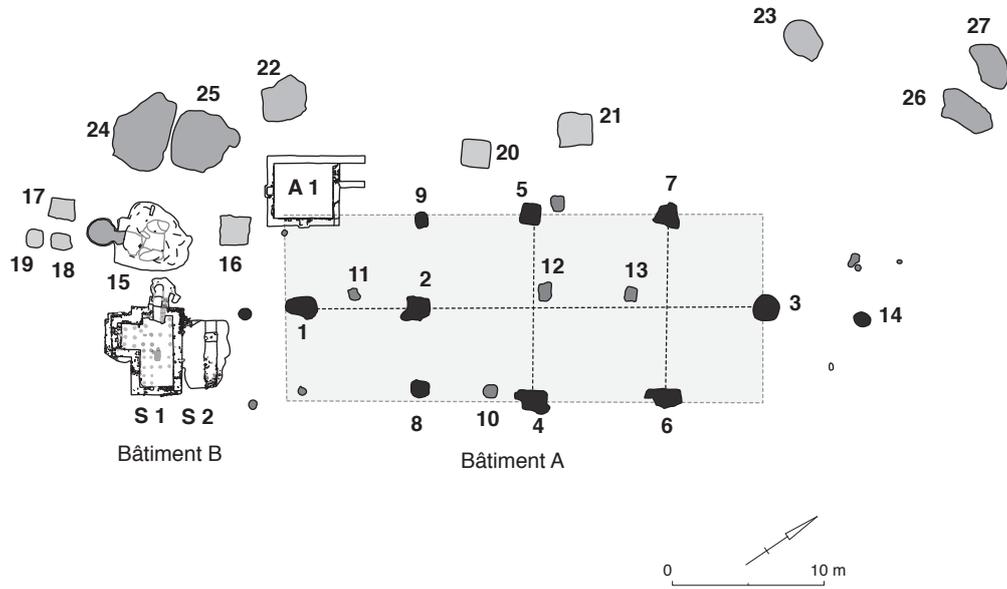


FIG. 5 – Plan de fouilles de l'habitat central.

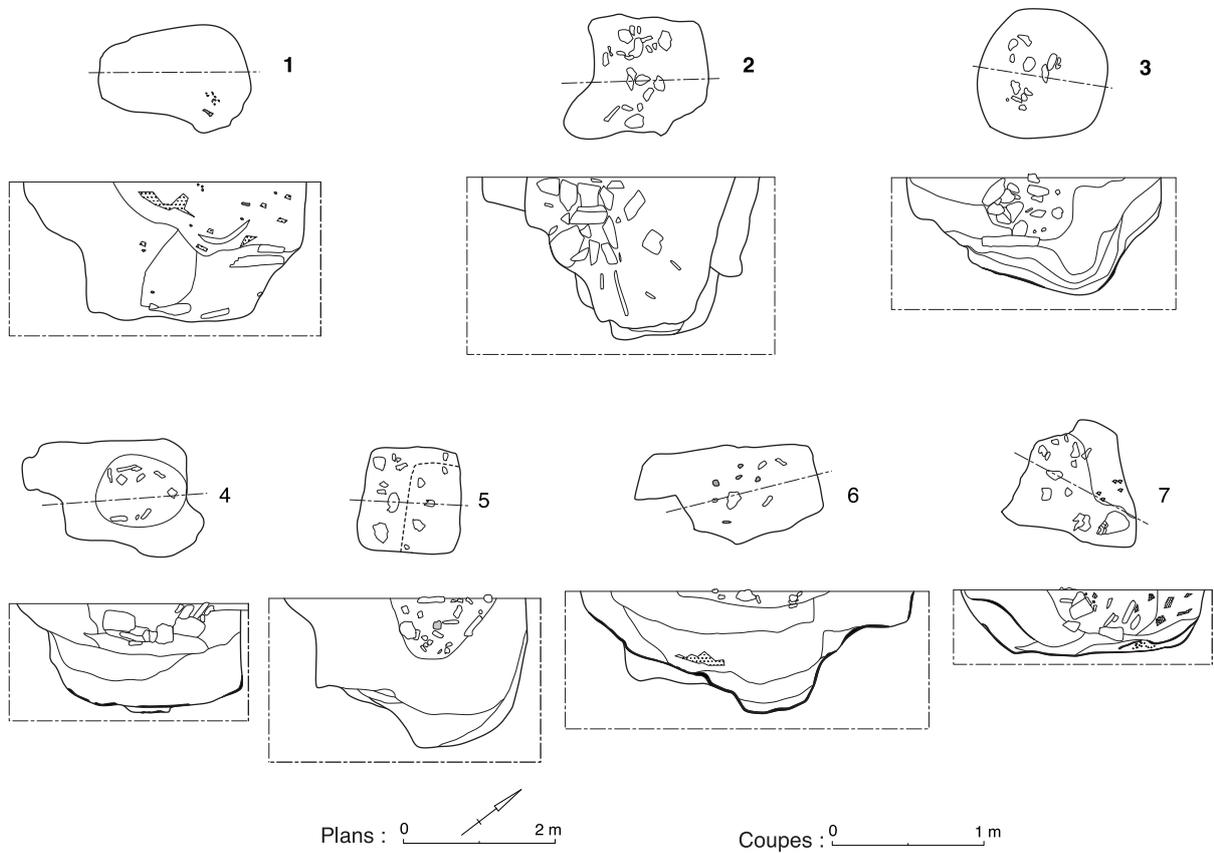


FIG. 6 – Plans et coupes des poteaux 1 à 7 du bâtiment A.

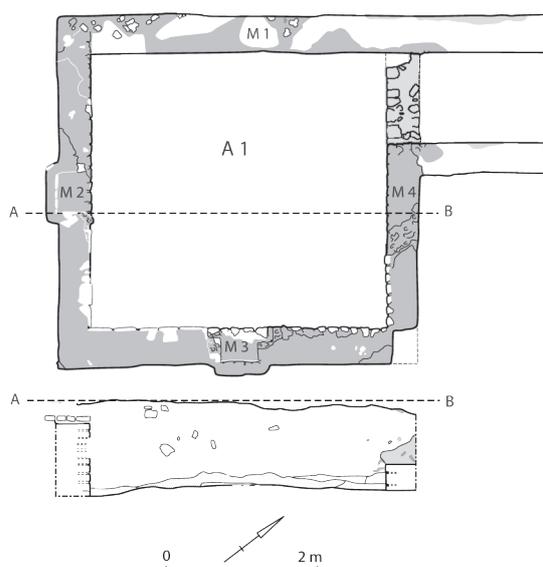


FIG. 7 – Plan et coupe de la cave A 1.

0,80 m sur 1,75 m. Profond de 0,90 m, leur profil dessine des parois asymétriques dont l'une présente une certaine verticalité et l'autre une pente douce. Leur creusement se termine par un entonnoir à gradins ou par une petite cuvette à fond plat destinée à recevoir la base du pieu (fig. 6). L'empreinte du poteau de section quadrangulaire est encore lisible dans un cas. Les remblais comblant la fosse de creusement sont importants. Ils peuvent parfois former un amas de pierre en surface et sont souvent situés dans un nouveau creusement en cuvette. Les poteaux secondaires 8 à 10, moins profonds, observés sur les parois latérales viennent soutenir les sablières hautes et la fermeture des parois en matériaux légers. L'espace de 3 m entre les trous de poteau 8 et 10 sur la façade sud-est pourrait correspondre à l'emplacement d'une porte d'entrée. Un alignement de trois trous de poteau 11 à 13 dans l'espace intérieur dont les deux extrêmes présentent un profil semblable aux fosses de grandes dimensions, reflète peut-être l'existence d'un cloisonnement interne. Enfin, un trou de poteau 14 situé dans l'alignement du poteau du pignon nord pourrait indiquer la présence d'un auvent de ce côté du bâtiment. Quelques petits trous de poteau isolés viennent s'ajouter sur le pourtour du bâtiment sans fonction déterminante.

La construction d'une cave en pierre **A 1** contre l'angle ouest du bâtiment en maté-



FIG. 8 – Vue sur l'entrée de la cave A 1.



FIG. 9 – Vue sur les niches de la cave A 1.

riaux légers ne semble pas avoir modifié le plan d'origine. Cette cave présente un plan rectangulaire de 3,70 m sur 3,90 m *intra muros* pour une superficie d'environ 14 m² (fig. 7). On y accédait par un escalier s'ouvrant du côté nord. Seuls les négatifs des deux rampes latérales et le seuil de cet escalier subsistent (fig. 8). Le seuil long de 1,20 m est constitué de blocs de calcaire soigneusement appareillés. Le mur M 1, situé dans la prolongation de la cage d'escalier, est complètement arasé et seul en subsiste le négatif contre la paroi, le blocage dans l'angle ouest ainsi que quelques traces de mortier blanc à base de chaux au niveau du sol. Le mur méridional M 2, relativement bien conservé est toutefois complètement arraché dans l'angle qu'il forme avec le mur M 1. Le mur M 3 est, quant à lui, le mieux conservé sur une hauteur de 1,50 m et le dernier mur M 4, présente également des arrachements au niveau de la cage d'escalier.

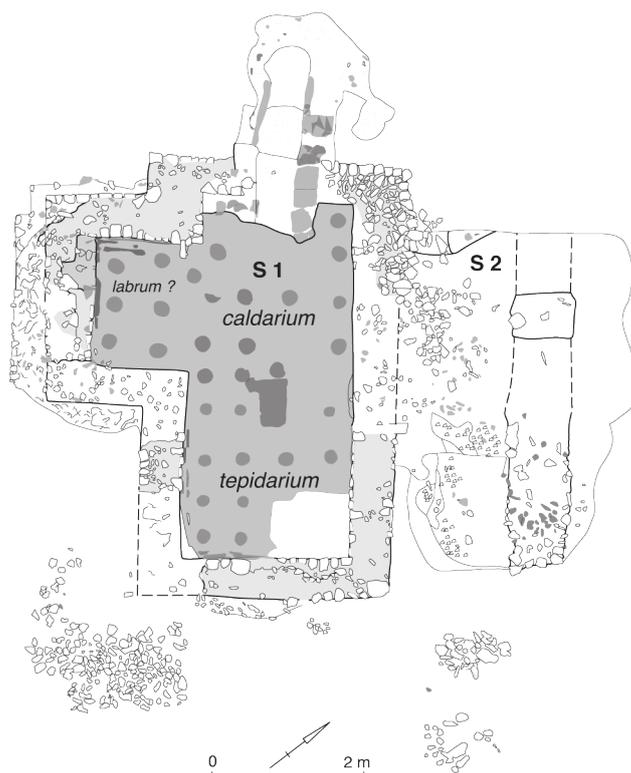


FIG. 10 – Plan du complexe balnéaire B.

Le parement interne des murs est constitué d'un appareillage mixte, *opus vittatum mixtum*, alternant cinq assises de moellons parfaitement équarris et une assise de réglage de briques plates. Les joints, tirés au fer, sont en parfait état de conservation. Le blocage des murs est composé de blocs de silex et de fragments de tuiles liés au mortier de chaux à l'argile brune. Deux niches s'ouvrent dans les murs M 2 et M 3 (fig. 9). Seule la partie quadrangulaire inférieure de celles-ci est conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur. La largeur est de 0,56 m pour la première et de 0,50 m pour la seconde. Elles sont construites dans les mêmes matériaux que ceux des murs. Le sol en terre battue porte des marques de terre rubéfiée. Il était recouvert d'une couche cendreuse de teinte grise, épaisse d'une dizaine de centimètres, chargée en particules de charbon de bois et, dans sa partie centrale, marquée par quelques traces de terre rubéfiée.

Le comblement de la cave renfermait de nombreux débris de construction dont des fragments de tuiles. Son remblai a livré une bague à chaton (1), une poignée delphiniforme en bronze (3), un fond de gobelet en verre (9) et des débris de verre à vitre (1, 2). Le mobilier céramique (NMI : 81) marque l'abandon



FIG. 11 – Vue sur l'exèdre de la salle à hypocauste.

de la cave dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. On relève : de la terre sigillée ornée (7, 17), de la céramique métalléscente d'Argonne (16), de nombreuses vaisselles fines fumées régionales (41, 43, 45, 47-50) ainsi que deux cruches-amphores mosanes (3-4) et un pot à provisions de Tirmont (20). Les céramiques culinaires (18, 33-34, 45, 47-49, 55, 81, 85, 89-90 et 92) appartiennent, pour la majorité, à la batterie de cuisine régionale Tongres-IV. Un plat à cuire est sans doute d'origine trévire (101).



FIG. 12 – Vue sur le canal de chauffe.

2.2.2. Le complexe balnéaire (C. Coquelet)

L'ensemble balnéaire **B** est situé au sud-ouest du corps de logis. Il comprend une salle à hypocauste **S 1** et les vestiges très mal conservés d'une seconde pièce **S 2** (fig. 10).

La salle à hypocauste, large de 2,20 m et longue de 4,70 m, présente un plan rectangulaire avec une exèdre de 1,10 m sur 1,65 m qui s'ouvre juste après le débouché du canal de chauffe (fig. 11). Sa superficie totale est estimée à 12 m². Édifiée hors sol, elle est délimitée par des maçonneries dont l'élévation est conservée, à certains endroits, sur une à deux assises composées de rognons de silex et de fragments de terre cuite noyés dans un mortier blanc et parementées de moellons calcaires taillés. L'hypocauste est aménagé sur un sol en béton de chaux de couleur rose, reposant sur un radier épais de 0,60 m constitué de divers blocs de pierre pris dans du limon brun foncé. Huit pilettes circulaires de 0,22 m de diamètre étaient conservées *in situ* sur six emplacements distincts situés plus ou moins au centre de la salle. Les emplacements des autres pilettes subsistaient à l'état de négatifs jaunâtres, durcis dans le béton de sol. Elles étaient disposées selon un alignement plus régulier au-delà de l'exèdre, là où se détache un massif rectangulaire de 0,35 m sur 0,65 m formé de dalles fragmentaires de terre cuite superposées et assemblées par un mortier rose. Un enduit rose protégeait les murs de la chaleur et des fumées. Il portait encore par endroits l'empreinte de la première rangée de *tubuli* qui assuraient la diffusion et l'évacuation des gaz. Quelques fragments d'enduits ont été récupé-

rés dans les remblais comblant la structure. Ils sont composés d'au moins deux couches de mortier de teinte rose. La pellicule de teinte blanche et légèrement rugueuse des fragments ne présente aucun motif.

Le conduit de chaleur du *prae-furnium*, qui traverse le mur nord-ouest, communique sur une aire de chauffe située à l'extérieur du complexe bâti. Long de 2,20 m et rentrant de 0,50 m à l'intérieur de la salle à hypocauste (fig. 12), il ressort du type interne-externe avec les piédroits montés à l'aide de carreaux de terre cuite. De nombreux rejets de charbon de bois et de terre rubéfiée ont été observés sur l'aire de travail et d'approvisionnement du foyer située à l'entrée du canal. Comme l'indiquent les dépôts de cendre, l'aire de combustion devait se faire au centre du canal, où une zone était particulièrement chargée en particules de charbon de bois.

La distribution interne de l'installation peut se rapprocher du schéma de circulation proposé pour les bains chauds de la *villa* de Champion durant l'état 3 (Van Ossel & Defgnée, 2001 : 89, fig. 68). Une baignoire serait ainsi installée, selon le schéma classique, au débouché du canal de chauffe. Ses dimensions peuvent être estimées à environ 2 m de long sur 0,60 m à 0,70 m de large. Le massif rectangulaire, aligné sur le mur sud-est de l'exèdre suggère une éventuelle subdivision de la pièce chauffée en deux parties distinctes, à défaut d'y voir un simple soutien supplémentaire de la *suspensura* non conservée. Une cloison en matériaux légers viendrait ainsi séparer le *caldarium* du *tepidarium* situé au-delà de l'exèdre. Cette dernière pourrait être interprétée comme une *schola labri*, destinée à un bassin ou une vasque d'aspersion (*labrum*).

Une seconde salle jouxtait la salle à hypocauste au nord. Seul un mur de fondation large de 0,80 m, conservé sur une seule assise de blocs calcaires, a été dégagé sur 1,90 m de long avant d'être interrompu vraisemblablement par un ancien sondage dans lequel subsistaient encore quelques menues traces d'une partie de cette fondation. Vu la largeur de cette pièce, formant un couloir de 1,50 m, il serait tentant d'y voir un vestibule permettant l'accès au *tepidarium* suivi du *caldarium* donnant sur la baignoire et sur une cuve à eau.

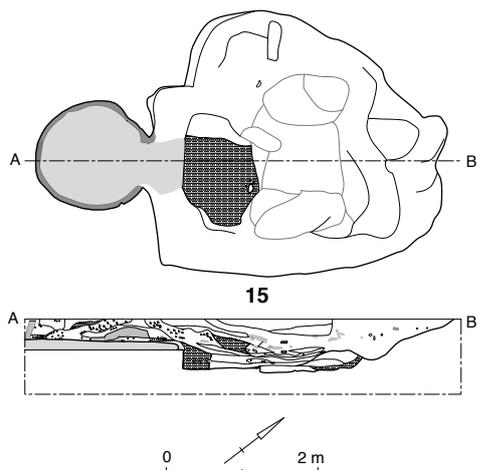


FIG. 13 – Plan et coupe du four 15.

Les éléments permettant d'établir une datation pour la construction de ce petit complexe balnéaire sont fragiles, d'autant que les vestiges ont été fortement remaniés par les premiers sondages. La céramique récoltée dans les niveaux de terrassement de la salle S 2 s'ancre dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. avec, entre autres, de la vaisselle fine à enduit rouge (21) ou en *terra nigra* (25) et une céramique culinaire (41). Ce mobilier pourrait être contemporain de l'édification des fondations du complexe.

Une monnaie (6) attribuée à Julien II (360-363), de la sigillée du Bas-Empire, décorée à la molette de la deuxième moitié du IV^e - première moitié du V^e siècle (7), et de la céramique de l'Eifel (1) attestent une présence tardive sans pour autant pouvoir en déduire encore son utilisation.

2.2.3. Le four domestique

Le four 15 a été installé dans l'espace compris entre la cave et l'aire de chauffe de la salle à hypocauste (fig. 13 et 14). La chambre de chauffe circulaire, d'un diamètre de 1,60 m, présente un fond plat aménagé dans le terrain en place et est munie d'un gueulard quadrangulaire large de 0,60 m qui s'ouvre sur une aire de travail. Le fond et les parois sont rubéfiés sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ces dernières, profondes de 0,20 m, sont légèrement courbes. L'aire de travail, creusée dans le limon et de forme irrégulière de 3,75 m de long sur 3,50 m de large, présente une profondeur de 0,65 m. Son profil est relativement courbe comprenant une étroite partie plane au centre et des côtés suréle-



FIG. 14 – Vue sur le four 15.

vés de forme rectangulaire à proximité du gueulard. Son fond porte la trace de nombreux rejets de combustion et de vidanges du foyer constitués essentiellement de charbon de bois. Le four a été comblé d'une couche épaisse d'une trentaine de centimètres de sédiments limoneux brun gris, chargés en particules de charbon de bois et de terre rubéfiée. Parmi le mobilier archéologique récolté dans les remblais, on retiendra une tête d'épingle en os (5), une fibule en bronze (4) et un fragment de gobelet ovoïde en verre tardif (5). C'est d'ici que proviennent également un minuscule fragment d'un gobelet en terre sigillée ornée de La Graufesenque (2), un bol hémisphérique en céramique engobée préflavienne de production rhénane (3) et un plat à vernis rouge pompéien (1). Ces céramiques précoces sont toutefois associées à de la vaisselle culinaire plus tardive des II^e et III^e siècles après J.-C. (28, 30, 44 et 82).

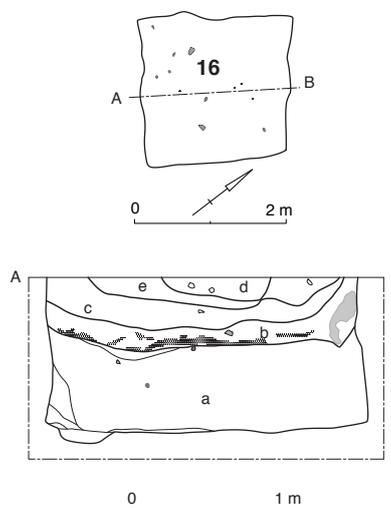


FIG. 15 – Plan et coupe du cellier 16.

2.2.4. Les celliers

Plusieurs structures en creux de plan quadrangulaire, mises au jour à proximité du four et à l'arrière du bâtiment A, s'apparentent à des celliers dont un a été édifié en pierre. Leur comblement est fort comparable, mélange de fragments de tuiles, de charbons de bois, d'ossements d'animaux divers repris dans l'étude faunique. La céramique, limitée à moins d'une dizaine de tessons par structure, s'inscrit entre la seconde moitié du II^e siècle et le III^e siècle.

Le cellier 16, situé en face de l'aire de travail du four et à proximité de l'aire de chauffe du complexe balnéaire, présente un creusement quadrangulaire de 1,90 m sur 2 m (fig. 15). Ses parois sont verticales et le fond, situé à 1,10 m de profondeur, est plat et légèrement arrondi aux angles. Le remplissage est constitué d'un premier comblement relativement homogène (a) auquel succède un remblai de destruction avec des fragments de tuiles, du torchis brûlé et du charbon de bois (b). Viennent ensuite trois complements successifs (c-e) dont le dernier renfermait des scories et une fibule (5). Deux autres celliers similaires 17 et 18 sont aménagés à l'arrière du four. Le cellier 17 présente un contour rectangulaire de 1,40 m sur 1,60 m et est profond de 0,56 m. Ses parois sont verticales et son fond est approximativement plat. Un niveau sédimentaire hétérogène mélangé à de la faune, des fragments de tuiles, des scories, des particules

de charbon de bois et de terre brûlée comble la structure. Le cellier 18, de plan rectangulaire de 1,05 m sur 2,30 m, présente des parois verticales se rattachant à un fond plat (fig. 16). Un niveau sableux de quelques centimètres d'épaisseur tapisse le fond (a). Il est ensuite comblé par des couches de sédiments hétérogènes, généralement limoneux, dont une renfermant des particules de charbon de bois, du torchis brûlé et des fragments de tuiles (b). Le matériel céramique des deux celliers est à nouveau fort limité. On retiendra un plat à vernis rouge pompéien (2) et deux céramiques culinaires (13, 29). Une petite fosse 19, de plan carré de 1,15 m de côté, a été repérée juste derrière le précédent cellier. Profonde de 0,70 m, son remplissage renferme une quantité importante de charbon de bois et de terre rubéfiée, rejets peut-être de l'entretien du four. Un quatrième cellier 20 du même type a été fouillé le long de la façade nord-ouest, distant de quelque 7 m de l'entrée de la cave en pierre. Il dessine un rectangle de 1,80 m sur 2 m. Le fond plat se situe à 0,80 m de profondeur. Ce cellier jouxte une construction en pierres sèches 21 présentant, comme les précédentes structures, un creusement quadrangulaire de 2,30 m de côté (fig. 17 et 18). Les parois sont ici parementées d'assises irrégulières de grandes dalles de grès équarries limitant un espace interne carré d'1,50 m de côté. Le fond, situé à 1,10 m de profondeur par rapport au niveau romain conservé, est également plat. Une trace circulaire de 0,70 m de diamètre se dessine sur le limon sableux jaunâtre du fond. Ce léger surcreusement était comblé de débris de construction. Le remblai de cette structure se compose d'une couche sédimentaire limoneuse, de teinte grise à brun foncé, chargée en particules de charbon de bois et de terre rubéfiée, mêlée également à des débris de construction divers, fragments de marbre, de tuiles ainsi que quelques clous.

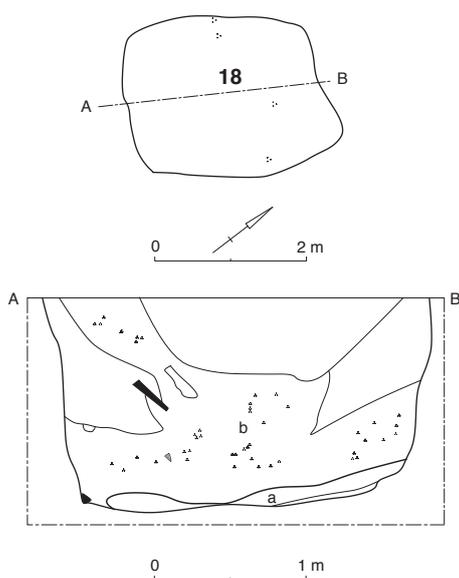


FIG. 16 – Plan et coupe du cellier 18.

2.2.5. Les puits-silos

Situé à l'arrière de la cave en pierre, un premier silo 22 a été exploré à la pelle mécanique jusqu'au fond, atteint à une profondeur de 3,20 m (fig. 19 et 20). La structure de plan quadrangulaire présente un profil dessinant des parois verticales légèrement bombées. La couche du fond se compose d'une série de lentilles de sédiments très friables et de teinte vert clair, parfois bleu ciel à turquoise ou blanchâtre et mélangés à

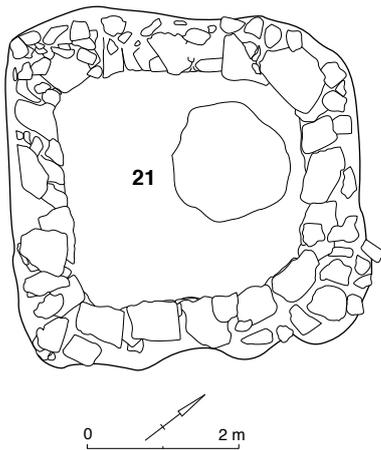


FIG. 17 – Plan de fouilles du cellier en pierre 21.



FIG. 18 – Vue sur le cellier en pierre 21.

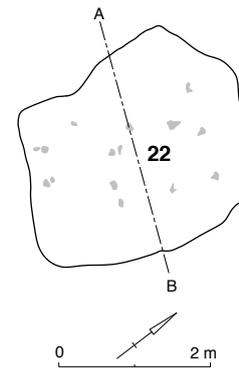


FIG. 19 – Plan et coupe du silo 22.

des filets gris foncé à noirs (a). Un filet de composition argileuse, compacte et de teinte bleu clair s'observait également le long des parois (b). Le comblement du silo est ensuite formé d'une série de strates limoneuses de teinte brun orangé et grise révélant peut-être un bouchage rapide (c). Le tout est surmonté d'une couche argileuse compacte de teinte bleu ciel (d) et d'un remblai de destruction refermant des blocs de grès, du mortier, des tuiles, quelques tessons de céramique et un peu de faune (e). Un second silo 23 a été localisé à une dizaine de mètres à l'arrière du bâtiment. Exploré sur 2,50 m de profondeur, sans atteindre le fond pour des raisons de sécurité, il présentait un contour circulaire de 1,50 m de diamètre à sa base. L'absence de margelle et un remplissage similaire au précédent silo, où une lisière gris bleu a également été observée le long des parois, fait pencher en faveur d'un même type d'aménagement.



FIG. 20 – Vue sur le silo 22.

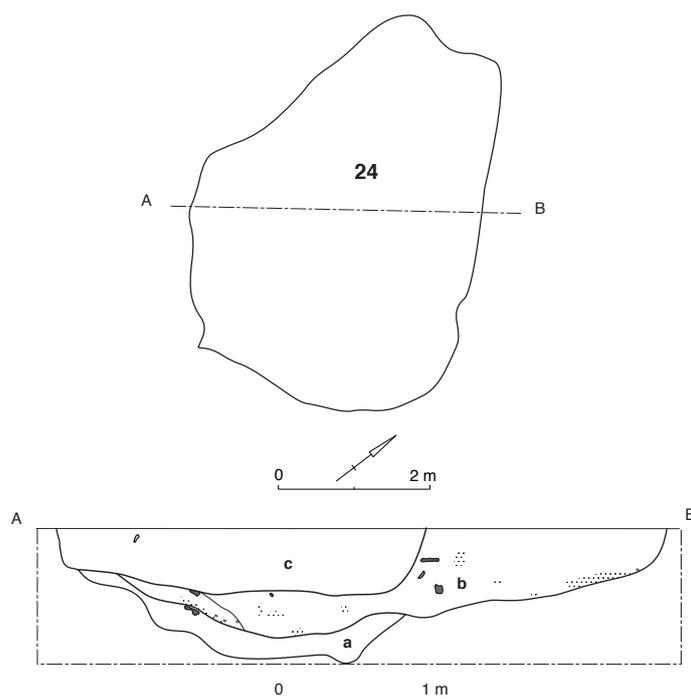


FIG. 21 – Plan et coupe de la fosse 24.

2.2.6. Les fosses

Deux grandes fosses contiguës **24** et **25**, aux contours irréguliers et creusées à proximité de l'aire de travail du four, peuvent être interprétées comme des fosses d'extraction de terre utilisée pour l'entretien du dôme du four domestique ou pour diverses réparations du bâtiment en bois et terre. D'un diamètre maximal de près de 5 m, leurs profils sont irréguliers et indiquent plusieurs phases de creusement (fig. 21). La profondeur maximale de la première fosse est de 0,70 m ; la seconde atteint une profondeur de 1,25 m, sous le niveau de décapage. Le niveau inférieur montre des traces de lessivage (a). Le reste du remplissage est constitué de rejets de foyers cendreux et de mélange de démolition avec des fragments de tuiles, de schiste, de mortier, du charbon de bois, de la terre rubéfiée et du torchis (b). Une partie du remplissage supérieur de la fosse a été recreusée et comblée, à la suite peut-être d'un ancien sondage (c).

Si les déchets fauniques sont relativement bien présents, la céramique récoltée dans les deux fosses reste peu abondante. Celle issue de la fosse **24** est ancrée dans le II^e siècle. Elle compte, outre un mortier (30) et un *dolium* (31), quelques fragments de jattes classées

dans la batterie de cuisine Tongres-BII (15, 17). La céramique récoltée dans la fosse **25** est plus hétérogène avec de la vaisselle culinaire datée du II^e siècle (16), mais aussi de la vaisselle du III^e siècle, dont des tessons de gobelets en céramique métallescente. C'est dans cette fosse qu'ont également été découverts une grosse perle en verre (2) et un fragment de gobelet à médaillon issu d'une production limitée d'un atelier de potiers du centre de la Gaule (1). Des tessons de céramique médiévale ont été récoltés dans le niveau sédimentaire supérieur.

Deux creusements, aux contours également irréguliers, **26** et **27**, mais moins profonds, sont à signaler au nord-est du bâtiment **A**. Il peut aussi s'agir de fosses d'extraction de terre. On retiendra une cruche de Tongres (11) issue du remblai de la fosse **26**.

2.3. L'habitat occidental

Un alignement de trous de poteau situés dans l'axe du bâtiment principal et, surtout, la présence de deux caves en pierre se succédant, attestent l'existence d'un second habitat dans la partie occidentale du site bor-

dant l'ancien chemin agricole. Un cellier et quelques fosses proches peuvent être associés à cet habitat (fig. 22).

2.3.1. Le bâtiment occidental

L'alignement de quatre trous de poteau, **28** à **31**, constitue le seul vestige attribué avec certitude au bâtiment en bois **C**. Il se situe au même niveau et s'oriente selon le même axe que celui du bâtiment **A**. La forme irrégulière des contours des creusements ainsi que leurs dimensions sont semblables à celles des trous de poteau de taille importante, repérés dans les alignements du bâtiment central (fig. 23). Deux d'entre eux sont bordés d'un trou de pieu. Les poteaux sont ici alignés l'un sur l'autre avec un espacement de 3,50 m à 7,50 m. Le profil des fosses de creusement présente également des similitudes avec celui des poteaux du bâtiment **A**, dessinant une pa-

roi en pente douce et une autre plus verticale. Le fond est creusé en cuvette et marqué d'une empreinte de pieu de plan quadrangulaire reposant sur une surface de compression soulignée par un liséré d'oxyde de fer. Les trous de poteau sont comblés de terre limoneuse dont le niveau final présente une importante quantité de rejets de grès ou de silex. Ces quatre poteaux soutiennent vraisemblablement la poutre faîtière de la toiture à deux pans d'un bâtiment sur poteaux plantés à deux nefs sans entrain. Un poteau secondaire **32** ainsi qu'une série de trous de pieu font partie du bâtiment, sans qu'on puisse leur assigner une fonction particulière. Ces derniers présentent un contour circulaire d'un diamètre moyen de 0,36 m et sont conservés sur une profondeur de 0,23 m. Leur profil en cuvette offre des parois en pente douce et un fond plus ou moins plat marqué, dans certains cas, par un liséré d'oxyde de fer.



FIG. 22 – Plan de fouilles de l'habitat occidental.

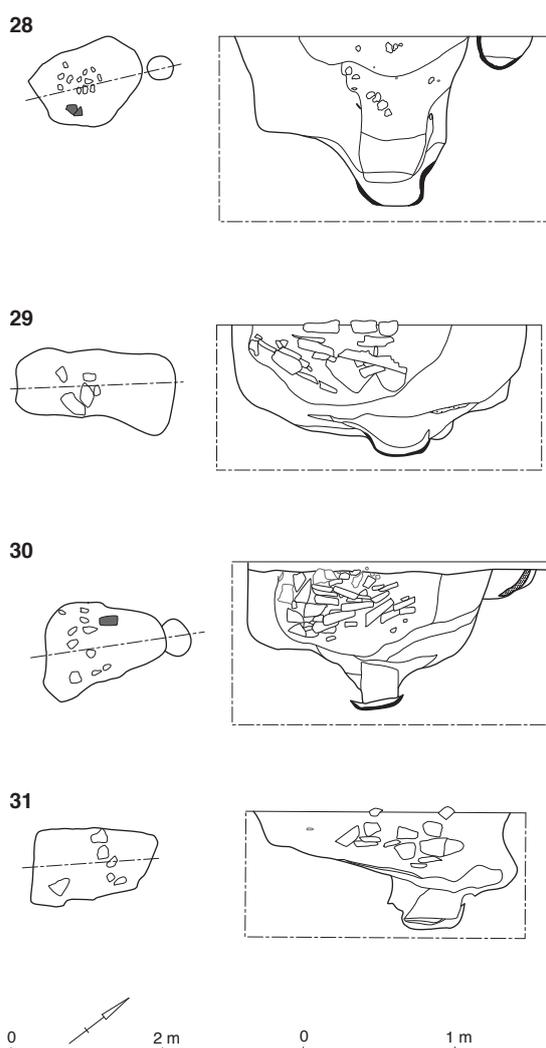


FIG. 23 – Plans et coupes des trous de poteaux 28 à 31 du bâtiment C.

Deux autres trous de poteau 33 et 34, aux contours irréguliers et aux dimensions également importantes (1 m x 1,40 m x 0,35 m), ont été localisés au-delà du bâtiment C et se situent par ailleurs à la limite de l'habitat principal.

Une première cave en pierre C 1 a été aménagée à l'angle sud-est de la bâtisse (fig. 24). Elle dessine un rectangle de 2,20 m sur 3,50 m pour une superficie de 7,70 m². Le mur M 1 a conservé neuf assises sur une élévation d'un peu plus de 1 m. Son appareillage est composé de blocs de grès de dimensions variables pris dans du mortier rose. Seul un alignement de quatre moellons de grès matérialise encore le mur M 2. Le mur M 3 est,

quant à lui, totalement détruit, mais son négatif était encore perceptible. La cage d'escalier s'ouvre vers l'ouest avec uniquement le muret méridional M 4 conservé sur une hauteur de 1,20 m. Il est constitué de seize assises de dalles de grès liaisonnées dans du mortier très compact chargé de gravier. Le négatif de la pente de l'escalier est parfaitement visible dans la paroi et l'empreinte des planches en bois a été observée sur quelques centimètres d'épaisseur. En contrebas, l'empreinte d'une marche de 1,20 m de largeur et de 0,30 m de profondeur était encore marquée sur le sol. Le remblai qui vient combler cette première cave est de nature limoneuse de teinte gris brun et a livré un as daté de la fin du II^e siècle (2), un fragment d'un bol en verre (3) et de la céramique culinaire ancrée dans la seconde moitié du II^e siècle (76). La majorité des enduits peints récoltés sur le site provient du remblai de cette cave (fig. 50).

La deuxième phase d'aménagement correspond à la construction d'une nouvelle cave C 2, jouxtant la précédente (fig. 25). Bien que la partie de la cave située à l'intérieur de la zone aéroportuaire n'ait pu être fouillée, le plan d'ensemble forme un espace rectangulaire estimé, *intra muros*, à 4,60 m sur 3,70 m pour une superficie d'environ 17 m². La cave suit la même orientation que le précédent cellier avec son entrée à l'ouest. La cage d'escalier relativement bien conservée est encadrée de deux murets M 5 et M 6 sur une longueur de 2,80 m. Construits en gradins, ils présentent un appareillage de moellons calcaires et de briques. Le muret M 5 est conservé sur une hauteur de 1,37 m correspondant à une alternance de trois fois trois assises de moellons calcaires et de trois fois une à deux assises de briques. Il est percé d'une niche de 0,50 m de largeur qui est conservée sur une hauteur de 0,12 m. Les vestiges de l'escalier en bois sont matérialisés par la présence de nombreux clous découverts en place dans le limon de la pente et par des fragments de bois calcinés des marches du bas de la pente. Les négatifs d'un escalier antérieur, voire d'une rampe beaucoup plus large, ont été observés sous ce premier niveau.

Les murs M 7, M 8 et M 9 de cette seconde cave présentent un appareillage constitué d'une alternance de plusieurs assises de grès

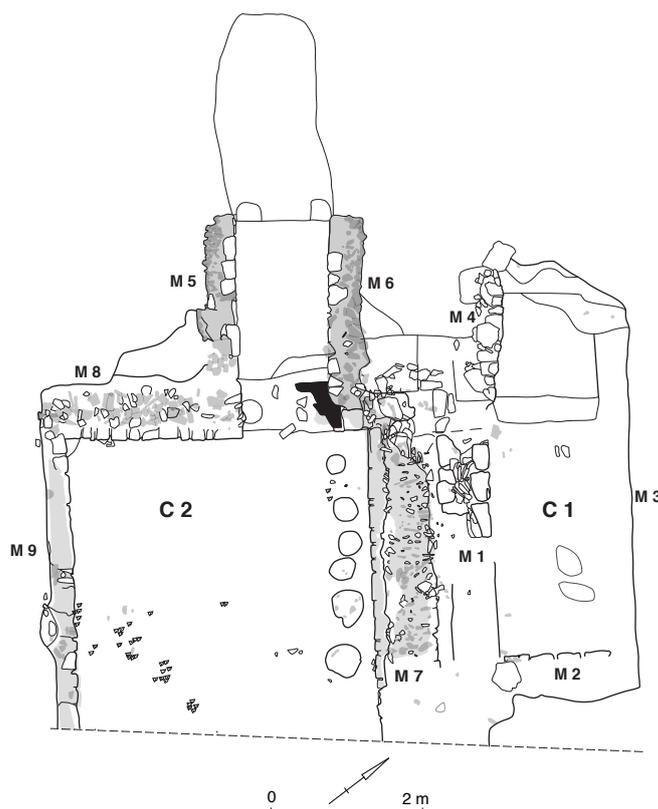


FIG. 24 – Plan de fouilles des caves C 1 et C 2 : phases 1 et 2.

et de briques. Ils conservent une élévation de 0,80 m à 1,50 m correspondant à quatre assises de grès, une à deux assises de briques et deux à quatre assises de grès. Les blocs de grès sont généralement de grandes dimensions comprises entre 9 cm et 14 cm de hauteur et 15 cm à 45 cm de longueur. Les briques ont une longueur moyenne de 35 cm et sont hautes de 5 cm à 6 cm. On observe l'emploi de deux types de mortier, rose et blanc, liés vraisemblablement à des phases de restauration. Le mur M 7 et les assises inférieures des murs M 8 et M 9 sont



FIG. 25 – Vue sur la cage d'escalier de la cave C 2.

liaisonnés par du mortier rose. Les assises supérieures des murs M 8 et M 9 comme la majeure partie du muret M 5 ainsi que la niche s'ouvrant dans ce muret sont liaisonnés avec du mortier de chaux de teinte blanche. Par endroits, des joints lissés sont encore bien visibles. Dans une dernière phase, une fondation de silex M 10 vient recouvrir les vestiges des murs mitoyens des deux caves (fig. 26).

Le fond du cellier présente un certain nombre de structures secondaires liées à son aménagement et à son utilisation. Six petites traces circulaires, de 20 cm à 40 cm de diamètre et alignées le long de la base du mur M 7, pourraient correspondre à des empreintes faiblement marquées de récipients de stockage posés sur le sol. La couche recouvrant le sol est limoneuse et quasiment stérile. Elle est surmontée d'un remblai final dans lequel ont été découverts un fragment de meule mobile en arkose (6) ainsi que divers matériaux de démolition, clous, mortier, tuiles, grès, charbon de bois, nodules de terre rubéfiées et scories. La céramique ne compte qu'une quinzaine d'individus peu significatifs, dont une céramique culinaire (54).

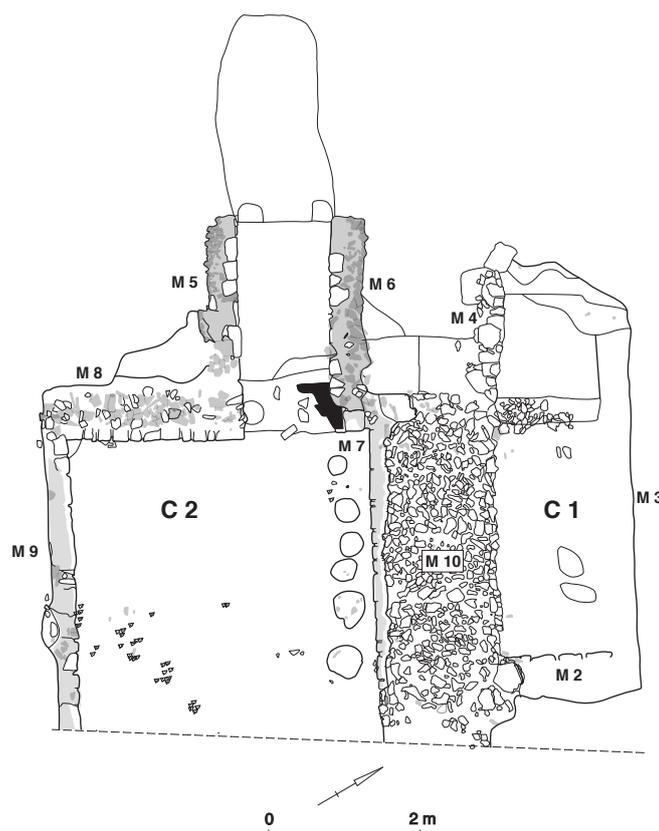


FIG. 26 – Plan de fouilles des caves C 1 et C 2 : phase 3.

2.3.2. L'environnement du bâtiment occidental

Tout comme pour le bâtiment central, on observe ici à nouveau une structure qui s'apparente à un cellier et une grande fosse d'extraction de terre auxquels s'ajoutent quatre plus petites fosses.

Le cellier 35 se localise plus ou moins sur le même axe que les celliers 16 et 17 situés à proximité du four domestique de l'habitat principal. La fosse aux parois droites offre un plan rectangulaire de 1,20 m sur 1,65 m (fig. 27). Plusieurs couches de remblais relativement stériles comblent la structure encore profonde de 0,80 m. Pauvre en mobilier archéologique, on y a récolté un fragment d'une carafe en verre (11).

La grande fosse 36, située en bordure de l'ancien chemin agricole et partiellement fouillée, peut être à nouveau interprétée comme une fosse d'extraction de terre, par son contour irrégulier et ses dimensions de plus de 7,50 m de long (fig. 28). Profonde de 1,70 m, elle montre un profil tout aussi irrégulier. Son remblai,

constitué de diverses couches de sédiments mélangées à un abondant matériel archéologique, montre qu'elle a été utilisée comme un vaste dépotoir. Outre un abondant matériel céramique qui situe son comblement dans le courant du II^e siècle, elle a livré une fibule en bronze à inscription (3), une *ligula* et des petits clous en bronze (1, 4 et 6), une pierre à aiguiser (1) et surtout de nombreux fragments de verrerie (2, 4, 10, 13-14, 16-18).

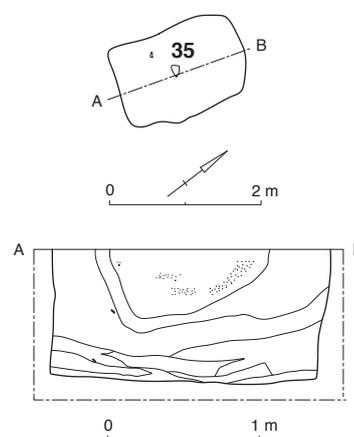


FIG. 27 – Plan et coupe du cellier 35.

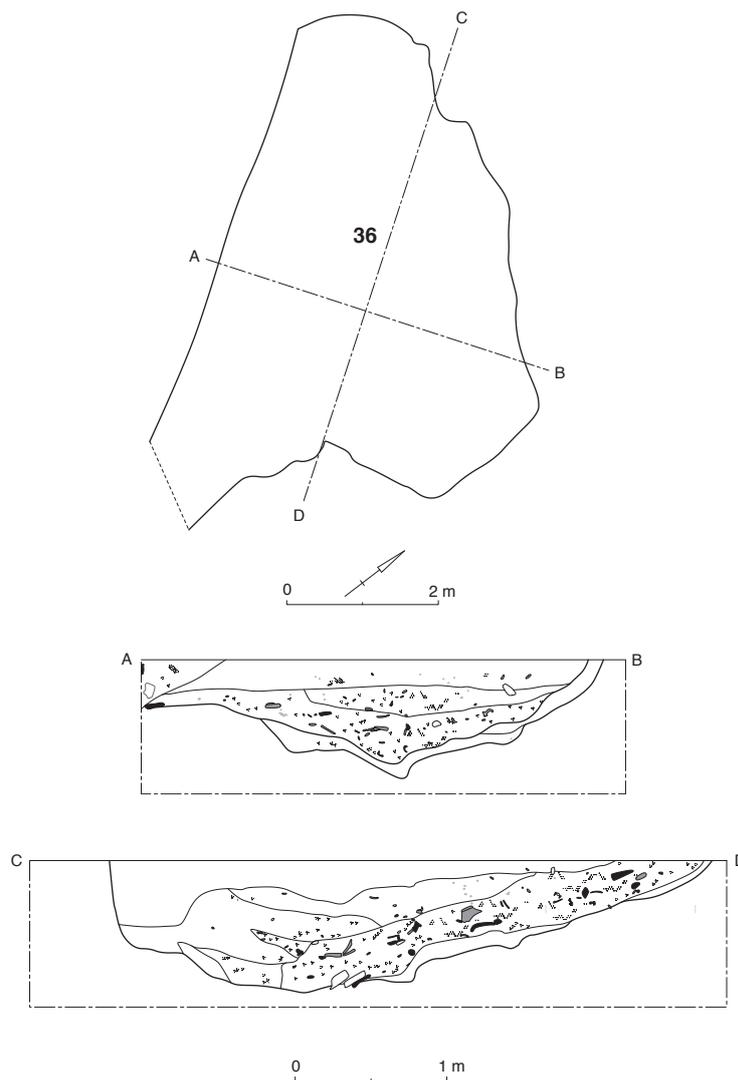


FIG. 28 – Plan et coupes de la fosse 36.

Le mobilier céramique (NMI : 98) indique un comblement définitif vers le milieu du II^e siècle. On relève : un fragment de Drag. 37, d'un décorateur lézovien du début du II^e siècle (3), une estampille sur Drag. 33 attribuée au potier *Sollemnis* (5), de la vaisselle fine engobée de Cologne (4, 7, 9 et 11), deux céramiques dorées (22-23), deux *terra nigra* (29, 32), de la vaisselle fine régionale (36, 42 et 46), des cruches (7, 9-10 et 13), un pot à provisions de Tongres (19) et un *dolium* (32). Les céramiques culinaires, où abondent les productions issues des ateliers de Tongres (24-26, 36, 38, 43) et de l'« Entre-Meuse-et-Rhin » (60, 63-64, 66-68, 70-71, 73), appartiennent pour la majorité à la batterie de cuisine régionale Tongres-BIII. Deux céramiques culinaires sont issues d'ateliers septentrional et scaldien (95 et 97).

Quatre fosses ont été repérées à proximité de cet habitat. La fosse 37, jouxtant le cellier 35, présente un contour irrégulier de 1,60 m sur 2,20 m et une profondeur de 1,60 m. Comblée de couches successives de rejets divers, elle a livré une perle annulaire en verre (3), de la céramique culinaire (59, 75, 98) en usage au II^e siècle ainsi que de la faune et de nombreux fragments de tuiles et des scories. La fosse 38, de plan ovale de 1,40 m de diamètre et profonde de 0,40 m, est comblée de strates limoneuses et argileuses. Le mobilier archéologique se limite à quelques tessons dont des céramiques culinaires (27 et 83). La fosse 39, également de plan ovale de 2 m de diamètre et creusée en cuvette sur une profondeur de 0,50 m, est comblée d'un remblai hétérogène renfermant entre autre des fragments de tuiles, un mortier (28) et de

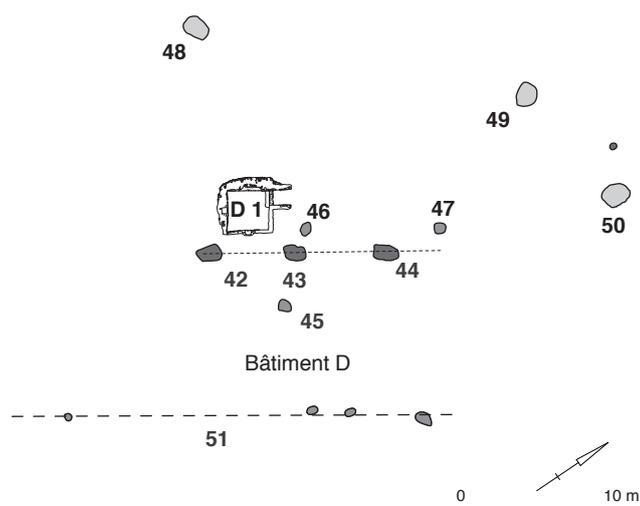


FIG. 29 – Plan de fouilles de l'habitat oriental.

la céramique culinaire (12, 53). La dernière fosse 40, située au sud-est de la cave C 2, présente un plan subovale de 1,70 m sur 1,90 m et un profil en cuvette sur une profondeur d'à peine 0,25 m. Son remblai n'a livré que quelques tessons de céramique.

Tout proche, un alignement de trois trous de poteau 41 pourrait marquer la présence d'une clôture suivie sur une longueur de 14 m. Dans les trois cas, le négatif du poteau se détache clairement du remplissage.

2.4. L'habitat oriental

Les vestiges de ce troisième habitat du site nous sont connus principalement au travers de la fouille partielle d'une cave réalisée par J. Destexhe. Ce dernier la mentionne dans son carnet de notes avec un croquis. Quelques trous de poteau et trois fosses viennent compléter le plan d'ensemble (fig. 29).

2.4.1. Le bâtiment oriental

L'existence d'un troisième bâtiment en bois et en terre D peut se lire au travers d'un alignement de trois trous de poteau 42, 43 et 44, équidistants de 4 m. Leur contour irrégulier et leurs dimensions (1,10 m x 1,37 m x 0,79 m) sont également similaires aux trous de poteau de grandes dimensions des deux autres bâtiments. Un quatrième trou de poteau secondaire 45, situé dans l'axe du trou de poteau 43, pourrait appartenir à la paroi latérale de la

bâtisse et serait éventuellement destiné à soutenir une sablière haute. Deux autres trous de poteau, plus petits, 46 et 47, pourraient probablement appartenir à une cloison interne.

Une cave en pierre D 1 a été construite en bordure des alignements de poteaux. Elle présente un plan quadrangulaire de 2,70 m de côté *intra muros* pour une superficie de 7,20 m² (fig. 30 à 32). Tout comme la cave du bâtiment principal, son entrée s'ouvre sur le côté nord par une cage d'escalier de 1 m de largeur. La dernière marche de l'escalier, large de 0,50 m, est construite en pierre. Une trace d'empreinte, sans doute d'une planche en bois, a été relevée au niveau du sol contre cette dernière marche.

Les murs de la cave, conservés sur une hauteur maximale de 1,50 m, présentent deux types d'appareillage témoins d'une reconstruction partielle. Les parois internes de la cage d'escalier, les murs M 1, M 2 et l'angle oriental du mur M 3 sont construits à l'aide de moellons calcaires (0,11 m x 0,09 m), mêlés à quelques blocs de tuffeau, le tout lié dans du mortier à base de chaux. Ces murs, épais de 0,30 m, ne présentent aucune décoration si ce n'est le chaînage d'angle de l'escalier constitué de blocs de tuffeau de grand gabarit (0,40 m x 0,30 m x 0,10 m). Toute la partie occidentale du mur M 3 ainsi que le mur M 4 ont été reconstruits. Plus massifs, d'une épaisseur de 0,80 m, ils présentent un appareillage constitué d'une alternance de trois rangées de moellons calcaires et de tuffeau et

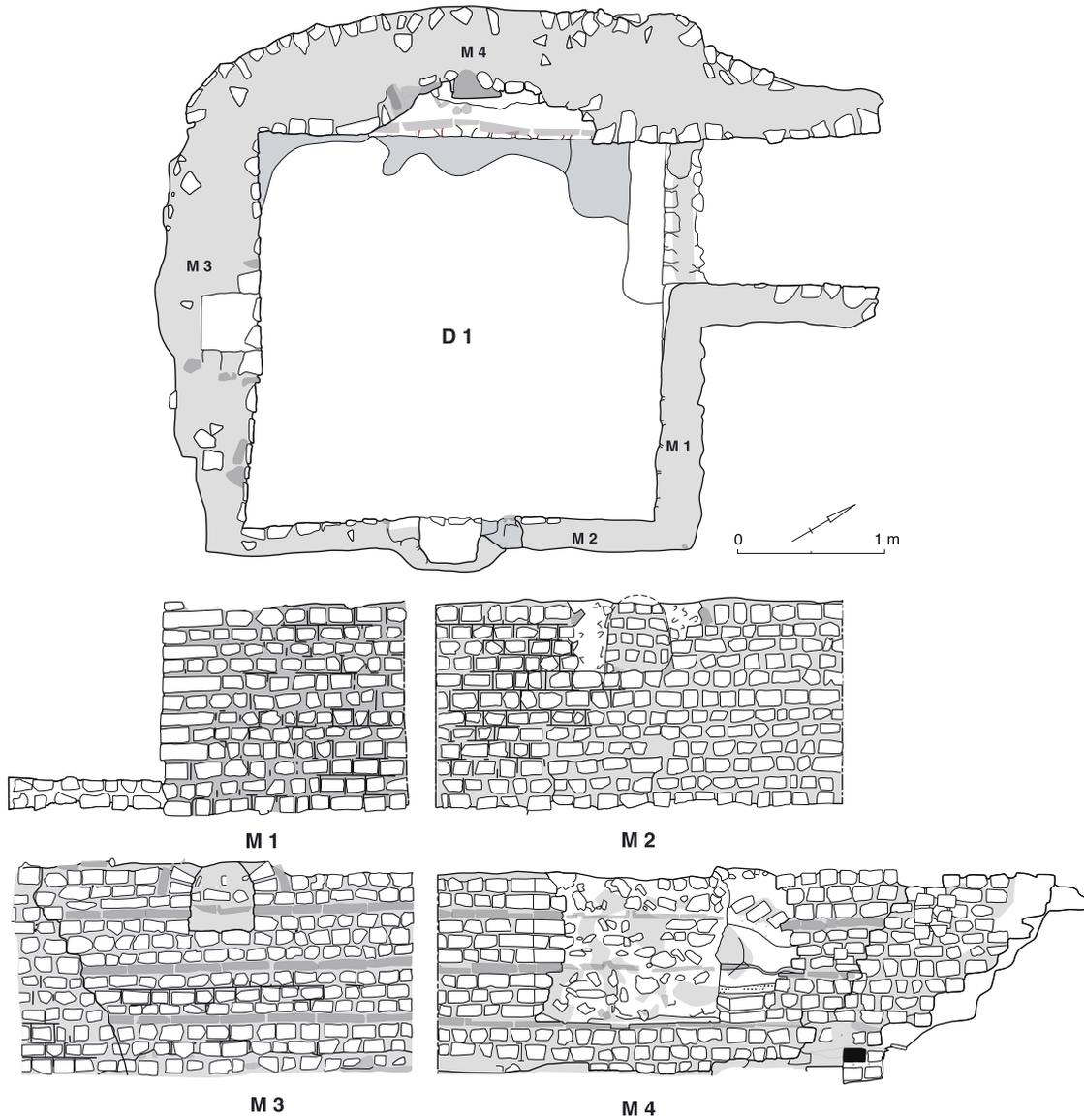


FIG. 30 – Plan et coupes de la cave D 1.



FIG. 31 – Vue sur la cage d'escalier et le soupirail de la cave D 1.



FIG. 32 – Vue sur les deux niches de la cave D 1.

d'une rangée de briques plates liées dans du mortier de chaux.

Un décrochement a été aménagé dans le mur M 2 pour y placer une niche large de 0,40 m et profonde de 0,15 m. Deux briques encore en place sont les seuls vestiges de la voûte en berceau qui devait la surplomber. Une seconde niche s'ouvre sur le mur M 3 reconstruit. Cette niche, très bien conservée et déjà relevée par J. Destexhe, présente des dimensions similaires à la précédente. Aux deux tiers de sa hauteur, apparaissent les claveaux constitués de blocs calcaires trapézoïdaux. La voûte partiellement conservée est surmontée par un cordon de tuiles plates. Sur le mur M 4, s'ouvre un soupirail large de 1 m et fortement endommagé. Son blocage est constitué essentiellement de rognons de silex, de fragments de tuiles et des restes de mortier blanc pris dans un limon argileux de teinte brun gris.

Un béton de sol blanc a été partiellement retrouvé le long du mur ouest M 4. Il correspond à la phase de reconstruction du cellier et est aménagé sur un niveau de tassement de matériaux de destruction. Le remblai de cette cave, partiellement fouillée en 1960, a livré un sesterce percé (8), une fibule (6), une applique émaillée en bronze (7), une clef de coffret en fer (1) et du verre à vitre (3). Un abondant matériel céramique (NMI : 89) date le comblement de la cave dans le courant de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. On relève : de la terre sigillée ornée argonnaise de la seconde moitié du III^e siècle (9, 14), de la vaisselle fine engobée, métallescente et fumée (8, 12-14, 17-18, 40, 51). Les céramiques culinaires (35, 46, 74, 78, 80) se classent, pour la majorité, dans la batterie de cuisine Tongres-BIV. Trois céramiques culinaires relèvent de productions extra-régionales (96, 99, 100).

2.4.2. L'environnement du bâtiment oriental

Trois fosses 48, 49 et 50 de plan ovale peuvent être associées à cet habitat (fig. 29). Leurs dimensions moyennes tournent autour de 1,80 m de longueur et de 1,20 m de largeur. Peu profondes, leur remplissage a livré quelques fragments de tuiles, clous et de rares tessons de céramique.

Une rangée de quatre trous de poteau 51, alignés selon le même axe que le groupe de poteaux 41 qui borde le bâtiment C, suit parallèlement le bâtiment D. Ils présentent des caractéristiques identiques avec la trace de leur pieu bien marquée dans leur profil. Cet alignement forme un axe d'une longueur de 25 m en y incluant le poteau isolé. Il est tentant de voir dans ces deux alignements de poteaux, situés sur un même axe, la marque d'une clôture délimitant la zone domestique de la zone d'exploitation.

2.5. La zone d'exploitation

Face à la zone d'habitat densément occupée, s'ouvre un vaste espace où prennent place une grande mare et une série de puits-silos et de fosses. C'est dans cette zone que les marques d'une occupation durant l'Antiquité tardive sont les plus perceptibles, avec une réoccupation de la mare asséchée et la réouverture d'un puits-silo.

2.5.1. La grande mare

Localisée à une dizaine de mètres du bâtiment principal, la grande mare présente un plan général de forme ovale dont les dimensions moyennes de 22 m de long pour 18 m de large offrent une surface de quelque 400 m² (fig. 33 et 34). Le bord sud-ouest forme une sorte d'excroissance rectangulaire de 10 m de long sur plus ou moins 4 m de large. La profondeur originelle ne peut être précisée avec un fond non constant, situé à moins de 1 m de profondeur. Ce dernier est marqué sur pratiquement toute sa surface par un important liseré d'oxyde de fer. Son profil affecte un pendage depuis le sud-ouest vers le nord-est. Les parois sud-ouest sont inclinées en pente douce tandis que les parois nord-est tendent plutôt à une certaine verticalité. Trois surcreusements du fond ont été observés sur son pourtour. La couche d'oxyde de fer, qui tapisse l'intégralité du fond de la mare, est un indice important révélant la stagnation d'eau pendant un certain temps et révèle sa première fonction, celle de point d'eau pouvant servir d'abreuvoir pour le bétail.



FIG. 33 – Plan de fouilles de la grande mare.



FIG. 34 – Vue générale du décapage de la mare.



FIG. 35 – Vue sur les fours 52, implantés dans la mare asséchée.

Après l'abandon de la mare et son assèchement, deux fours ont été aménagés dans la partie ouest en bordure d'un des surcreusements. Ces deux structures de combustion sont construites côte à côte, séparées seulement d'une trentaine de centimètres et orientées nord-ouest sud-est (fig. 35 et 36).

Le four **52a** a été repéré au niveau du sol par des traces de rubéfaction bien marquées dans le limon. Il présente un plan piriforme et se compose d'une chambre, d'un canal de chauffe et d'une aire de travail. La chambre de chauffe est de forme subcirculaire de 0,55 m de diamètre. Ses parois, en pente douce, sont profondes d'une dizaine de centimètres mais sont assez mal conservées dans la deuxième moitié de la chambre. Son sol présente une surface irrégulière et non lisse. De nombreux résidus de charbon de bois ont été observés à la surface ainsi que de larges zones rubéfiées réparties non uniformément. Les zones de limon jaune, non touchées par la rubéfaction, se localisent essen-

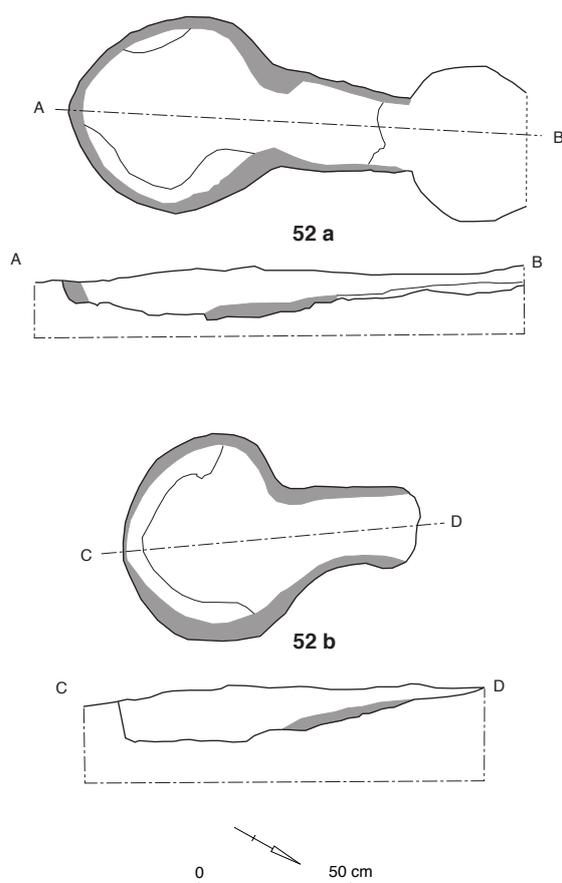


FIG. 36 – Plans et coupes des deux fours.

tiellement à l'approche de la paroi du fond. Les braises n'étaient certainement pas poussées jusqu'au fond de la chambre mais seulement à l'entrée de celle-ci. Le canal de chauffe, d'une longueur de 0,54 m pour une largeur maximale de 0,22 m, présente une déclivité régulière ; profond de 0,04 m, il atteint 0,12 m au centre de la chambre. Cette inclinaison était destinée à faciliter la poussée des braises vers cette dernière. Les parois du canal, fortement rubéfiées et bien conservées, sont presque verticales sur le côté est par rapport au côté ouest où elles sont en pente douce. Le fond présente, sur ses deux tiers, une surface uniforme de couleur bleu gris très rubéfiée et se prolonge légèrement à l'intérieur de la chambre. Dans le prolongement du canal de chauffe, s'étend, en léger contrebas, une aire de travail de forme semi-circulaire irrégulière d'un diamètre de 0,70 m. Une forte concentration de charbon de bois a été observée dans cette zone ainsi que de nombreux fragments de terre brûlée.

Le second four **52b** présente un plan similaire mais il n'est pas prolongé, comme le précédent, d'une aire de travail, sans doute ici érodée. La chambre, de forme circulaire irrégulière, mesure 0,60 m de diamètre. Elle est plus profondément excavée que la chambre du premier four. Ses parois sont mal conservées surtout à l'approche du fond. Son sol est irrégulier et non lissé et présente en surface d'importants résidus de charbon de bois ainsi que de fréquentes zones rubéfiées. Celles-ci sont assez dispersées, jusqu'à devenir presque absentes dans la partie terminale de la chambre. Le canal de chauffe prend directement naissance dans le limon tel qu'il a été repéré à la base du comblement de la grande mare. Il mesure 0,45 m de long pour une largeur constante de 0,22 m. Son pendage est de 2 cm au départ et de 12 cm à l'entrée de la chambre. Les parois et les trois quarts du fond sont rubéfiés. Cette rubéfaction se prolonge jusqu'à l'intérieur de la chambre sur 15 cm.

Le remplissage des deux fours est constitué d'une couche de sédiments de teinte brune présentant de nombreux résidus de charbon de bois et de fragments de terre brûlée. Ils n'ont livré aucun matériel archéologique permettant de déterminer la nature de leur activité.

La partie méridionale de la mare, une fois asséchée, semble avoir été occupée par un enclos **53** matérialisé par un ensemble de trous de poteau, vestiges d'une éventuelle clôture en bois. Suivant un axe sud-ouest nord-est, un premier alignement marque la séparation entre les deux structures de combustion et l'enclos. Il est constitué de huit trous de poteau distants l'un de l'autre de 2,18 m en moyenne. L'axe ainsi déterminé est de 22,50 m. Un deuxième alignement de trois trous de poteau, équidistants de 1,85 m, a été implanté contre le bord de l'excroissance, au tracé plus rectiligne. Un troisième ensemble de trous de poteau suit le contour plus irrégulier de la mare. Enfin, quelques trous de poteau sont éparpillés à l'intérieur de cet espace.

Divers objets de la vie quotidienne, mais aussi un fer de lance (4), ont été récoltés dans les sédiments de cette mare : une fibule (2), un fléau de balance en bronze (8), un grattoir en fer (3), des pierres à aiguiser (3-4) et un polissoir (5), de la vaisselle en verre (1) et du verre à vitre (4). Cette vaste étendue a livré un abon-

dant matériel céramique (NMI : 199) rejeté au cours de l'occupation du site : de la terre sigillée ornée des II^e et III^e siècles (4, 5, 8, 11-13, 15), un fond de coupelle avec la marque du potier *Apronius* i de La Graufesenque (1), des mortiers Drag. 45 à relief-déversoir (1-2), un petit gobelet entier en céramique engobée de Cologne (5), des gobelets métallescents (15, 19), de la vaisselle fine régionale (37, 38, 44, 52-53), un fragment d'amphore à huile de Bétique (3), des cruches (15-16), une passoire (22), des mortiers (24, 29) et des céramiques culinaires (19, 52, 79, 84, 86-88, 93). Un as de Trèves daté de 360-363 (5), de nombreuses terres sigillées du Bas-Empire décorées à la molette (1, 3-6, 8-9, 11-12) et de la céramique rugueuse de l'Eifel (2, 4-8) attestent une occupation du site jusqu'au milieu du IV^e siècle après J.-C.

2.5.2. Les puits-silos

Trois puits-silos ont été partiellement fouillés dans la partie occidentale de cette zone agricole de l'exploitation rurale. Ces structures circulaires, distantes de quelques mètres l'une de l'autre, sont situées sur un même axe nord-sud.

Le puits 54, d'un diamètre de 3,60 m au niveau du décapage, présente, jusqu'à 2 m de profondeur, des parois irrégulières qui semblent liées à un effondrement des bords (fig. 37). À ce niveau, le diamètre du puits n'est plus que de 3,25 m et les parois bordées d'un fin liseré d'oxyde de fer descendent verticalement. Pour des raisons de sécurité, la fouille a été interrompue à 4 m de profondeur. La coupe verticale montre un comblement inférieur constitué d'une couche en déclivité d'argile orange, parsemée de galets de petites dimensions. Cette couche est surmontée d'une fine strate de terre noire. Suivent une série de strates déposées en cuvette d'argile brune et de lentilles de sable jaune, surmontées de diverses couches alternées de terre plus foncée dans lesquelles apparaissent des fragments de tuiles, du torchis brûlé et du charbon de bois. Le comblement supérieur se termine par des niveaux détritiques qui ont livré, outre de la céramique et de la faune, une *ligula* en bronze (2), une pierre à aiguiser (2), un fragment de bol et un goulot de bouteille en verre (6, 15). Le matériel céramique

(NMI : 80) date l'abandon de ce puits dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. On retiendra : une sigillée ornée Drag. 37 du style de *Germanus* iv de La Graufesenque (1), un gobelet et une coupelle en céramique engobée de Cologne (6, 10), de la céramique dorée (24) et de la céramique belge (28, 30-31), une amphore (2), des cruches (6, 8, 12), un pot à provisions (18) et des mortiers (23, 26). Les céramiques culinaires (2, 20-23, 31, 37, 42, 50-51, 56-58, 65, 69, 72, 77) sont conformes à la batterie de cuisine Tongres-BIII. Une marmite se rapproche de la batterie de cuisine Bavay-BIII (94).

Avec un diamètre de 2,40 m, le puits 55 présente des parois parfaitement verticales. Son dégagement a été arrêté à 3 m de profondeur sans atteindre le fond (fig. 38). Le comblement inférieur est constitué de limon argileux, surmonté d'une couche sablonneuse séparée par une lentille de chaux et d'une seconde couche sablonneuse mêlée à de la pierraille. Le remplissage



FIG. 37 – Vue sur le puits-silo 54.



FIG. 38 – Vue sur le puits-silo 55.

supérieur se termine par une couche de terre noirâtre détritique, recouverte de torchis brûlé et de charbon de bois et colmatée par un dernier niveau argileux brunâtre. Le matériel céramique récolté dans le niveau détritique (NMI : 24) révèle que l'abandon de cette structure est survenu vers la fin du II^e siècle ou au tout début du III^e siècle après J.-C. On retiendra un fragment d'un bol hémisphérique en terre sigillée moulée attribué à une production tardive du potier argonnais *Gesatus* (6), un fond d'assiette de La Graufesenque, portant l'estampille de l'officine de *Vitalis ii* (3), et le fond d'une tasse attribuable à l'atelier lézovien de *Suobnillus* (6).

Le troisième puits **56** se présentait, lors du décapage, comme une très grande fosse circulaire aux contours irréguliers d'un diamètre de près de 6 m. Comme les deux précédentes structures, la fouille a été interrompue à 4 m de profondeur. À ce niveau, le diamètre du silo n'est plus que de 2,60 m et les parois descendent verticalement. À l'encontre des deux structures précédentes, un surcreusement a été enregistré, recoupant un premier remplissage constitué d'une série de strates diverses. Le second remplissage est constitué d'une seule et unique couche d'argile brunâtre compacte mélangée à des pierres, des fragments de tuiles et du charbon de bois. Outre une imitation radiée d'un antoninien de Marius datant du III^e siècle (4), les quelques tessons de céramiques récoltés indiquent que le dernier comblement est intervenu au plus tôt dans le courant du IV^e siècle après J.-C.

2.5.3. Les fosses

Deux grandes fosses fouillées à la limite orientale de l'extension peuvent être interprétées à nouveau comme des fosses d'extraction de terre. La fosse **57**, de 10 m de long sur 4 m de large, quelque peu isolée en bordure de l'ancien chemin, présente un contour irrégulier. Profonde d'une vingtaine de centimètres seulement, son profil présente un fond et des parois inégales ainsi qu'un côté sud-est très peu excavé. Deux niveaux de remblais comblent la structure. Le niveau inférieur est un mélange de sédiments constitués de gros nodules de terre jaune et grise bien différenciés et dans lequel très peu d'artefacts ont été retrouvés. La couche supérieure, à caractère détritique, est composée de terre noire homogène présentant des parti-

cules de terre brûlée et de charbon de bois ainsi que de la faune et des éléments métalliques tels que des clous, des anneaux ou des éléments de charnière. Le mobilier céramique (NMI : 19) date son comblement du troisième quart du I^{er} siècle après J.-C. avec notamment une estampille du potier millavois *Bionis* (2), de la vaisselle fine préflavienne rhénane ou lyonnaise (1-2) et régionale (26, 27, 33-35). Une cruche (5) et un pot à provisions (17) sont aussi d'origine rhénane. La vaisselle culinaire, en majorité constituée de récipients modelés, relève de la batterie de cuisine Tongres-BI (1, 4-5, 8-9, 11).

La seconde fosse **58**, longue de 2,60 m et large de 1,50 m, présente un contour piriforme. D'une profondeur ne dépassant pas 0,70 m, son premier niveau de comblement est constitué d'un limon brun très homogène. Il est surmonté d'un remblai détritique renfermant des fragments de tuiles, du charbon de bois et du torchis brûlé. Le mobilier céramique date cette couche détritique dans le courant du III^e siècle après J.-C. Elle a livré un fragment de bol hémisphérique en terre sigillée argonnaise de médiocre qualité (16), un mortier de Tirlémont (25) et quelques céramiques culinaires (3, 6-7, 39, 62). Une troisième grande fosse **59** ovulaire, de 2,80 m sur 2,60 m et profonde de 1,50 m, semble également avoir servi de fosse d'extraction de terre. Son comblement, constitué de colluvionnements successifs, indique que la structure est restée ouverte un certain laps de temps. Le remplissage supérieur est constitué d'une épaisse lentille de charbon de bois recouverte de matériel détritique, de fragments de tuiles et de quelques céramiques ancrées dans le II^e siècle après J.-C. Une quatrième fosse-dépotoir **60**, de forme ovale de 1,70 m sur 1,30 m, présente un creusement en cuvette profond de 0,70 m. Cette fosse, à comblement organique caractérisé par une terre noire homogène, a livré de la terre sigillée de l'Antiquité tardive décorée à la molette (2, 10, 13), de la céramique rugueuse de l'Eifel (3) et de la faune.

2.6. Les structures périphériques

Une seconde mare, isolée des autres structures, est localisée à l'extrême nord-est du site et définit de cette manière la limite de l'occupation romaine de ce côté. Elle présente un plan

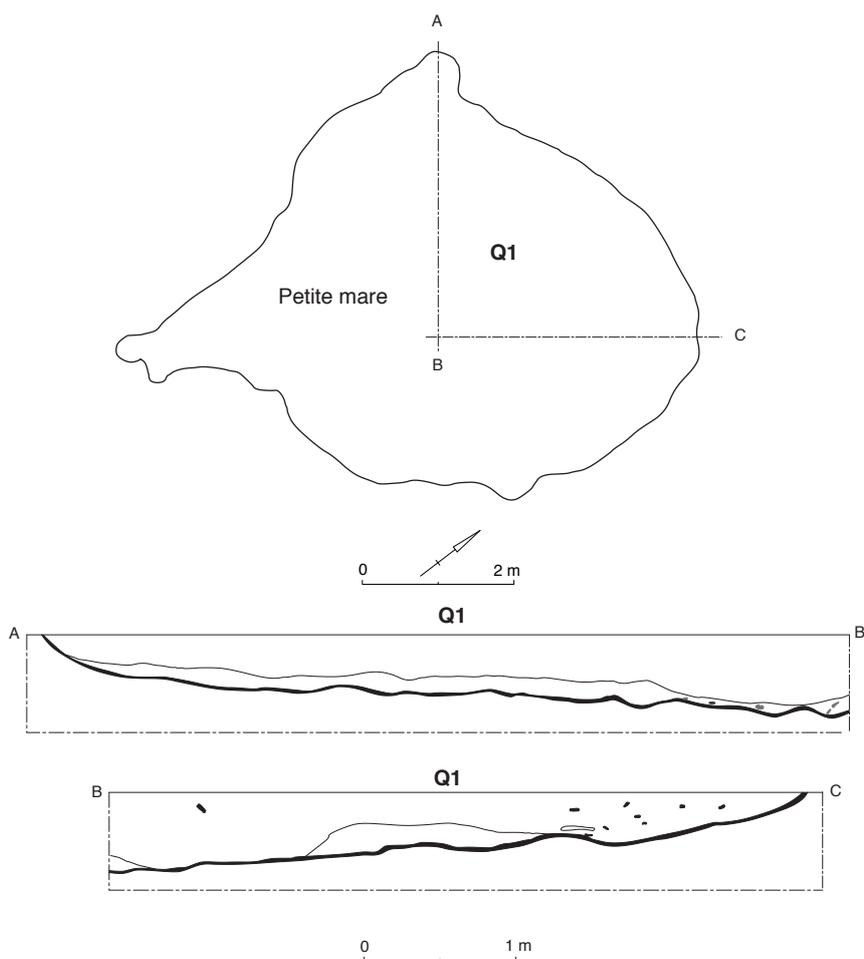


FIG. 39 – Plan et coupes du quart Q1 de la petite mare.

plus ou moins ovale de 12,10 m de longueur pour 9 m de largeur, soit une superficie de quelque 110 m² (fig. 39). Son contour régulier dessine toutefois deux excroissances. Son profil présente des parois légèrement incurvées se rattachant à un fond plat qui affecte un pendage constant vers le centre de la structure. Sa profondeur est de 0,25 m vers les bords pour atteindre 0,45 m au centre. Une croûte irrégulière de dépôt calcaire a été observée sur le fond. Elle est bordée d'un liseré de rouille lié sans doute à la stagnation d'eau durant un certain laps de temps.

Deux creusements de forme quadrangulaire sont localisés en périphérie du site. La première excavation **61**, fouillée en urgence au-delà de l'ancien chemin, mesure 2,50 m sur 1,50 m. Son comblement a livré divers objets tels des appliques de pièces de harnachement en bronze (9-10), une lampe fragmentaire en terre cuite (2) et un fragment de bol en verre (7). Un

gobelet complet en céramique de type métallescente (20), un autre fragmentaire en céramique fumée (39), une cruche-amphore mosane (1) et une marmite (32) datent le comblement dans le courant du III^e siècle après J.-C. Le second creusement **62** se situe en bordure d'un long fossé **63** marquant la limite nord-ouest du site. Profonde de 1,15 m, son fond porte des traces de limon argileux meuble et friable. Une couche similaire se retrouve dans le comblement. Le remblai supérieur est constitué des rejets de destruction dont un fragment de tuile avec l'empreinte d'une chaussure cloutée (2).

En dernier lieu, un long fossé **63** a été suivi en continu sur 56 m. Son tracé rectiligne, orienté sud-ouest à nord-est, opère un changement d'orientation à l'est et file vers le nord où il se subdivise en deux, au-delà de la zone fouillée. Sa longueur observée lors des suivis des sondages d'évaluation atteint plus de 300 m. Les contours de son creusement sont subparallèles

et, à l'ouverture, sa largeur varie de 0,80 m à 1,60 m. Trois coupes ont été réalisées tout au long de son tracé. Elles dessinent un profil en cuvette sur une profondeur variant de 0,40 m à 0,50 m. Quelques tessons épars de céramique romaine dont un fragment de mortier (27) ont été récoltés dans le remplissage limoneux.

Bibliographie

- DE BOE G., 1988. *De inheems-Romeins houtbouw in de Antwerpse Kempen*, in F. Brennders & G. Cuyt (dir.), *Van Beschaving tot Opgraving. 25 Jaar archeologisch onderzoek rond Antwerpen*, Antwerpen, p. 47-62.
- DESTEXHE G., 1974-1976. « Quelques fragments de sigillées décorées », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques* « *Les Chercheurs de la Wallonie* », XXIII : 129-136.
- MARCHAL J.-Ph., 2005. *Bilan de sept années de sondages et de fouilles dans les zones d'activité économique de la province de Liège*, in J.-M. Léotard (dir.), *Recherches archéologiques préalables à l'aménagement des zones d'activité économique*, Actes des Journées d'archéologie en Wallonie, Amay, 26-27 novembre 2004, Liège, p. 85-111.
- MARCHAL J.-Ph. & LOICQ S., 2006. « Grâce-Hollogne/Velroux : sondages d'évaluation dans la zone d'extension de l'aéroport de Bierset », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13 : 162-165.
- MARCHAL J.-Ph. & LOICQ S., 2007. « Grâce-Hollogne/Velroux : poursuite des fouilles dans la zone d'extension de l'aérogare de Liège Airport », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 14 : 109-112.
- VAN OSSEL P. & DEFGNÉE A., 2001 (dir.). *Champion, Hamois. Une villa romaine chez les Condruses. Archéologie, environnement et économie d'une exploitation agricole antique de la Moyenne Belgique*, Namur, Études et Documents, Archéologie, 7.